



Réunion du Comité de Pilotage de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne

Jeudi 20 décembre 2012 de 14h00 à 16h00

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Salle 13 (Rez-de-Jardin)

34 rue Albert Thomas - 63038 Clermont-Ferrand

Dossier suivi par :

Eric RUTAULT

Aurélie CARDOSO

Tel : 04 73 98 75 56

lvaissade.obresa@orange.fr

Relevé de conclusions

Ont participé à ce comité de pilotage présidé par Jean-Philippe BERLEMONT, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale :

ARS Auvergne	Marie-Laure RONGÈRE	Chef de la cellule études et prospective – Statisticienne à l'ARS
Caf 63	Aurélie BORDAS	Responsable du Service Pôle Appui au Projet Caf
Carsat	Arnaud VILLAUME	Attaché de Direction Action Sanitaire et Sociale
CG 63	Madou BRIFFOND	Chef du service Pilotage Observation de l'Action sociale
Directe	Marie-Christine RIOL	Médecin Inspecteur Régional du Travail
Dreal	Denis FRANCON	Responsable du Pôle logement
DRJSCS	Véronique LAGNEAU	Directrice Régionale adjointe
DRJSCS	Éric RUTAULT	Responsable Pôle mission d'appui
DRSM	Patricia VIDAL	Responsable du service information médicale – Médecin conseil
FNARS	Jean-François DOMAS	Président
MSA	Marie-Pierre CLUET	Chargée de mission et des relations avec l'ARS
ORS Auvergne	Sylvie MAQUINGHEN	Directrice
ORS Auvergne	Aurélie CARDOSO	Chargée d'études, coordinatrice PFoss
Pôle Emploi	Gaëlle CAUVIN	Chargée d'études statistiques
Rectorat	Nadine AMBLARD	Médecin, conseillère technique du recteur
Uriopss	Albine MARLIER	Chargée de communication

Excusés

- Monsieur René SOUCHON - Président du Conseil régional d'Auvergne
- Madame Marie-Françoise LACARIN - Vice-présidente du Conseil général de l'Allier
- Monsieur Vincent DESCOEUR - Président du Conseil général du Cantal
- Monsieur Gérard ROCHE - Président du Conseil général de Haute-Loire
- Monsieur Pierre LIOGIER – Directeur de la vie sociale au Conseil général de la Haute-Loire
- Monsieur Pierre LIONNET - Conseiller technique au Créahi
- Madame Karine STEBLER - Responsable du département « coordination et animation des réseaux territoriaux » de la Dress
- Monsieur Daniel OBERLÉ - Directeur de l'Ireps
- Monsieur Frédéric DANIEL - Directeur régional de Pôle Emploi
- Madame Julie AIGRET – Directrice Uriopss

Ordre du jour

- Introduction
- Bilan 2011-2012 des activités de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne
 - Travaux finalisés
 - Travaux en cours
 - Travaux reportés
- Programme de travail 2013
 - Rappel sur le processus d'élaboration du programme de travail
 - Présentation des propositions
 - Examen et validation

Synthèse des échanges

Introduction

Jean-Philippe BERLEMONT souligne tout d'abord la présence de Pôle Emploi qui souhaite rejoindre les partenaires de la PFoss. Il rappelle d'ailleurs que cet acteur est déjà fortement engagé dans plusieurs projets de la Plate-forme aussi bien sur les deux études en cours (les bénéficiaires du Rsa et le profil des jeunes en milieu rural) que sur la mise à jour du tableau de bord social.

L'arrivée de ce nouveau partenaire est d'autant plus importante que le champ social est fortement impacté par le domaine de l'emploi.

Monsieur BERLEMONT remercie également tous les partenaires de la PFoss pour le travail de grande qualité produit et dont le large partenariat en fait toute son originalité.

L'un des objectifs de la PFoss est d'être capable d'analyser des situations très finement pour permettre d'orienter l'action publique. Ceci sous-entend une exigence d'efficacité, d'opérationnalité et de mutualisation des moyens au sein de cette Plate-forme.

Jean-Philippe BERLEMONT rappelle que la PFoss est constituée de deux instances : le comité technique et le comité de pilotage. Il est important de veiller à bien dissocier ces deux instances afin d'éviter de les faire se ressembler.

Le comité technique est une réunion privilégiée où les techniciens se concertent afin d'élaborer le programme de travail de l'année suivante qui répond aux grandes orientations de travail de cette Plate-forme.

Le comité de pilotage est, quant à lui, composé des responsables des institutions, organismes et associations membres de la PFoss. Il s'agit d'un temps plus « politique », consacré à la prise de décision. Il examine le bilan du programme de travail de l'année qui s'écoule puis valide les propositions du comité technique concernant le programme de travail de l'année suivante. C'est également lui qui décide des grandes orientations de travail de la PFoss.

Monsieur BERLEMONT énumère les différentes formes de travaux produites au sein de la PFoss : études, ateliers, lettre électronique... Il en profite d'ailleurs pour rappeler les modalités de travail en commun (participation des partenaires, respect des dates pour les transferts de données, participation aux groupes de travail et ateliers, participation à l'élaboration de la lettre électronique...). En effet, il est primordial de se fixer une discipline de travail afin de rendre ces travaux à temps et ainsi respecter le programme de travail validé par l'ensemble des partenaires pour pouvoir orienter l'action publique.

Bilan des activités de la PFoss Auvergne en 2012

Aurélie CARDOSO présente le bilan succinct du programme de travail 2012 (cf. *diaporama joint*).

➤ Les travaux finalisés

✓ **Charte de fonctionnement de la PFoss**

Le projet de charte révisée avait été validé lors du dernier comité de pilotage de la PFoss le 15 décembre 2011. En 2012, ce document a circulé entre tous les partenaires de la PFoss pour signature.

Une copie de cette charte de fonctionnement signée par l'ensemble des partenaires de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne est jointe à ce relevé de conclusions.

✓ **Étude Pripri : Interprétariat et traduction (Programme de travail 2011 - Pilote : DRJSCS) : *État des lieux de l'offre et de la demande d'interprétariat et de traduction en milieu socio-médicale en Auvergne et pistes d'améliorations***

Cette étude était inscrite dans le Programme régional d'intégration des populations immigrées 2010-2012 (Pripri) piloté par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Ce programme fixe les grandes orientations de la politique d'intégration de la population immigrées en Auvergne. L'une des actions transversales menées dans ce cadre consiste à réaliser une étude sur l'offre et la demande d'interprétariat et de traduction afin de pouvoir envisager des pistes d'amélioration de l'organisation de ce secteur.

Cette étude comportait trois phases :

- enquête quantitative auprès des services utilisateurs d'interprètes ;
- enquête qualitative auprès d'interprètes et de traducteurs (entretiens semi-directifs) ;
- élaboration par un comité d'experts de recommandations et de pistes d'actions.

Le rapport a été finalisé en juin 2012 et mis en ligne sur le site de la PFoss le 18 décembre 2012.

L'une des conclusions de cette étude serait de mettre en place une plate-forme de service d'interprétariat dont les six missions prioritaires seraient de :

- recenser et mettre à jour l'offre régionale ;
- coordonner l'offre et la demande ;
- garantir un niveau de compétences des intervenants ;
- rechercher et multiplier les sources de financements ;
- faire un appui administratif ;
- professionnaliser des interprètes et des traducteurs.

Les modalités de mise en œuvre des conclusions de cette étude feront l'objet d'un appel à projet dans le cadre du Pripri 2012-2014.

✓ **Étude Pripri : Logement et mixité sociale (Programme de travail 2011 - Pilote : Dréal) : *Favoriser le logement des populations immigrées en Auvergne dans le respect de la mixité sociale***

Cette étude rentre également dans le Programme régional d'intégration des populations immigrées 2010-2012 (Pripri) dont l'un des autres grands axes est de contribuer au développement de la mixité sociale dans l'habitat. Dans le cadre de la PFoss, la Dreal a piloté une étude sur le logement des populations immigrées afin de dresser un état des lieux, d'identifier les enjeux, une stratégie et des actions concrètes pour favoriser le logement de ces ménages dans le respect de la mixité sociale.

La réalisation de cette étude a été confiée à un prestataire externe : le cabinet d'études ISM Corum (Inter Service Migrants), basé à Lyon.

La mise en place de cette étude s'est faite en deux temps. Tout d'abord, une analyse, à partir de l'existant, a été faite afin de déterminer les connaissances en Auvergne sur le logement des populations immigrées. Ensuite, des entretiens d'acteurs (bailleurs, associations de locataires et représentants de logements privés) ont été réalisés pour approfondir cette première analyse.

Le rapport a été finalisé en juin 2012 mais n'a pas encore été diffusé à ce jour.

Un prolongement de cette étude est envisagé à travers la réalisation de plan d'actions en réponse aux préconisations faites en conclusion de ce rapport.

✓ **Étude sur les projections départementales de populations de personnes âgées potentiellement dépendantes à l'horizon de 2030 (Programme de travail 2011 - Pilote : Insee)**

Cette étude a été pilotée et réalisée par l'Insee Auvergne. Le rapport a été finalisé en juin 2012. Une présentation en a été faite lors du séminaire de l'observation de la PFoss, le 4 juillet dernier. Ce rapport est en ligne sur le site de la PFoss et sur celui de l'Insee depuis juillet 2012, il correspond à la lettre N°82 de l'Insee intitulée « *En Auvergne, des personnes dépendantes plus nombreuses et plus âgées à l'horizon de 2030* ».

Les principales conclusions indiquent qu'en Auvergne, on comptabilisera 10 500 personnes âgées supplémentaires d'ici 2030. La tendance au vieillissement dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire devrait être plus marquée. Cependant, une croissance plus faible du nombre de dépendants potentiels devrait être observée entre 2020 et 2025. D'ici à 2030, les besoins en aide à domicile et en institution seront par conséquent renforcés ce qui correspondra à la création de près de 7 000 équivalents temps plein.

✓ **Les ateliers thématiques**

Ces ateliers thématiques, éventuellement ouvert à un public plus large que les partenaires de la PFoss, ont comme objectif de présenter des études ou des outils existants pouvant être utiles aux professionnels des domaines sociaux et sanitaires.

Articulation entre le guide méthodologique « Lecture sociale d'un territoire » et l'observatoire de l'habitat et des territoires - 15 mars 2012

Responsables de l'atelier : Caf du Puy-de-Dôme et Conseil général du Puy-de-Dôme

Présentation du guide « Lecture sociale d'un territoire » et illustration

Présentation de l'observatoire de l'habitat et des territoires et illustration

Nombre de participants : 25

Nombre d'institutions représentées : 10

Présentation de la base de données de SCORE-santé - 21 juin 2012

Responsable de l'atelier : Observatoire régional de la santé d'Auvergne

Présentation de SCORE-santé et démonstration de son utilisation

Présentation de la BDSL (Bases de données sociales localisées) et démonstration de son utilisation

Nombre de participants : 11

Nombre d'institutions représentées : 7

L'atelier de réflexion sur la précarité énergétique : quels besoins de connaissance ?

13 décembre 2012

Responsable de l'atelier : Dréal Auvergne

Animation de l'atelier : Dréal Auvergne et CETE de Lyon (Centre d'études techniques de Lyon)

Objectifs : Cet atelier fut l'occasion de faire un point sur l'état des réflexions conduites dans ce domaine au niveau national, d'échanger sur les initiatives engagées dans notre région et d'identifier d'éventuelles pistes de travail.

Nombre de participants : 19

Nombre d'institutions représentées : 10

Ces ateliers de réflexion sont ouverts aux partenaires de la PFoss pour aborder des sujets d'intérêts communs et mieux délimiter les contours d'éventuelles études à réaliser ultérieurement.

✓ **Bilan sur le tableau de bord social et les autres outils de mise à disposition d'indicateurs sociaux (ISD, BDSL).**

Une rencontre a eu lieu entre la DRJSCS, l'Insee et la coordinatrice de la PFoss le 6 mars 2012 pour échanger sur ce bilan.

Ce bilan a conduit la DRJSCS à demander à l'Observatoire régional de la santé d'Auvergne (ORS Auvergne) de réfléchir à la réalisation d'un prototype de TBS rénové et de le présenter lors de ce Copil pour validation et mise en place annuelle à partir de 2013.

✓ **Activité de communication et de coordination**

Les différents partenaires de la PFoss ont émis le souhait commun de communiquer davantage sur les travaux d'observation réalisés par les partenaires, qu'ils aient été réalisés ou non dans le cadre de la PFoss.

Différentes activités de communication et de coordination ont été mises en place en 2012 :

Séminaire de la PFoss - 4 juillet 2012 au Domaine du Marand à Saint-Amant-Tallende

Lors de cette journée, la majorité des partenaires de la PFoss était représentée.

Nombre de participants : 41

Nombre d'institutions représentées : 24

L'enjeu de cette journée de travail était d'engager une réflexion collective sur :

- l'importance de l'observation dans les domaines sanitaire et social ;
- l'utilisation qui est faite de l'observation produite ;
- le passage de l'observation à l'action.

Cette journée fut un temps de valorisation des travaux et un temps de réflexion collective.

Lettre électronique trimestrielle

La e-lettre de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne a plusieurs objectifs qui sont de permettre :

- la valorisation des travaux de la PFoss ;
- la valorisation des travaux d'observation des partenaires, réalisés en dehors de la PFoss ;
- la diffusion des actualités régionales (ou nationales) concernant le domaine sanitaire et social qui seraient utiles aux partenaires : colloques, séminaires...

Cette lettre électronique est publiée une fois par trimestre grâce aux contributions des partenaires de la Plate-forme.

Nombre d'institutions ayant participé à sa rédaction :

- 6 en Mars ;
- 5 en Juin ;
- 5 en Octobre ;
- 6 en Décembre.

Nombre d'abonnés : 68

Nombre de demandes d'abonnement : 13

Mise à jour régulière du site de la PFoss

Une mise en ligne régulière est faite par l'animatrice de la PFoss (charte, publications, partenaires, fonctionnement, programme de travail, e-lettre...)

Rencontres bilatérales

Les rencontres bilatérales entre la DRJSCS et les partenaires de la PFoss n'ont pu se poursuivre, Madame LAGNEAU ayant dû assumer l'intérim de la direction de la DRJSCS de mars à fin août 2012.

Toutefois, il est d'ores et déjà prévu de reprendre ces rencontres.

Rencontre avec la Carsat Auvergne le 19 décembre 2012.

Rencontre avec la MSA Auvergne prévue en janvier 2013.

Les objectifs de ces rencontres bilatérales sont de :

- **échanger** sur le fonctionnement de la PFoss ;
- **recueillir les attentes** des partenaires vis-à-vis de la PFoss ;
- **réfléchir sur des pistes d'amélioration** du travail partenarial.

➤ Les travaux en cours

✓ **Étude RSA – Pilote : Conseil général du Puy-de-Dôme**

Le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires du RSA sont très peu voire pas du tout connus. Il est apparu intéressant et utile à plusieurs partenaires de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne (PFoss) de disposer d'une description commune du profil socio-économique des bénéficiaires du RSA. L'objectif de cette étude n'étant pas d'aboutir à une analyse très fouillée du profil des bénéficiaires du RSA. Il s'agit plutôt de faire un point sur les principales caractéristiques de cette population à un échelon infra-départemental afin d'alimenter la réflexion, à l'aide de comparaisons dans le temps et dans l'espace, pour que les politiques locales s'adaptent de manière adéquates.

À ce jour, trois réunions du groupe de travail ont eu lieu : une en février où le protocole de l'étude a été élaboré, une en avril et une en septembre où les premiers résultats ont pu être présentés. La prochaine réunion devait avoir lieu au mois de décembre mais elle a été reportée au 16 janvier 2013 afin de permettre au groupe de récupérer les dernières données auprès des fournisseurs de données.

Pour ne pas retarder l'étude, des réunions bilatérales ont été programmées avec la MSA et Pôle Emploi afin de commencer la rédaction de certains focus et de les soumettre au groupe de travail lors de la réunion de janvier.

Il est d'ailleurs important de souligner l'implication importante et intéressante de ces deux partenaires pour cette étude.

L'étude sera finalisée au cours du premier trimestre 2013.

✓ **Étude Jeunes – Pilote : DRJSCS**

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des jeunes en milieu rural à partir des données existantes.

Il sera utile de décrire les principales caractéristiques et conditions de vie des jeunes en milieu rural afin d'établir des comparaisons avec les caractéristiques des jeunes vivant en milieu urbain. Les comparaisons seront effectuées à l'échelle infra-départementale.

Il s'agira donc de produire un état des lieux des conditions de vie des jeunes à partir d'indicateurs recueillis à l'infra-départemental portant sur les principales caractéristiques démographiques, la scolarisation et l'orientation, l'emploi, l'accès à la santé, aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes.

L'analyse de ces indicateurs et leur comparaison entre zones urbaines et zones rurales permettront de faire ressortir les éventuelles disparités géographiques.

Les résultats de l'étude devront représenter une aide à la décision politique. Ils permettront de nourrir la réflexion pour le développement de politiques territoriales et pourquoi pas pour le développement d'une politique du monde rural.

Le protocole d'étude a été élaboré et validé par le groupe de travail. L'exploitation des données est en cours.

La prochaine réunion aura lieu le 5 février 2013.

L'étude sera finalisée au cours du premier semestre 2013.

❖ *Les principaux échanges sur l'étude des jeunes en milieu rural sont les suivants :*

Nadine AMBLARD demande si le rectorat fait partie du groupe de travail pour l'étude sur les jeunes en milieu rural car il existe des données au sein des services statistiques du Rectorat susceptibles d'apporter des informations pour cette étude.

Auréliе CARDOSO indique que lors du dernier comité technique, le sujet a été évoqué avec Isabelle COUDERC, conseillère technique du Recteur. Elle a d'ailleurs pris contact avec le service statistique du Rectorat afin de le solliciter pour cette étude. Monsieur LOUSTEAU est prêt à apporter au groupe de travail les données dont il dispose et qui serait susceptible de faire avancer cette étude sur les jeunes et la ruralité.

Jean-Philippe BERLEMONT précise l'intérêt de Madame Le Recteur sur l'attention particulière à apporter aux zones rurales. Le but étant de prioriser des territoires et de construire des réflexions en fonction des jeunes et de leur lieu de vie.

✓ **Analyse des résultats des travaux réalisés dans le cadre du volet « santé mentale » du schéma régional d'organisation des soins**

Suite à la proposition d'étude du CG 43 sur « Mieux connaître la situation des personnes avec des troubles du comportement » il avait été convenu par le comité technique de novembre 2011 que l'étude ne serait entreprise qu'après une analyse des résultats des travaux réalisés dans le cadre du volet « Santé mentale » du SROS par l'ARS.

À l'ARS Auvergne, des travaux réalisés dans le cadre du SROS ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux et de définir plusieurs objectifs opérationnels. La lutte contre les inadéquations est inscrite comme une priorité de l'ARS. Les travaux de la mission nationale d'appui à la santé mentale et ceux conduits dans le cadre du plan psychiatrie santé mentale ont mis en évidence des inadéquations entre des patients qui devraient relever de dispositifs médico-sociaux alors qu'ils restent hospitalisés en psychiatrie.

Dans ce cadre, une étude sur les inadéquations en psychiatrie est sur le point de démarrer avec l'arrivée, à l'ARS, d'un interne en médecine qui travaillera sur le sujet pendant six mois. Cette étude devrait porter dans un premier temps sur le Puy-de-Dôme et l'Allier, avant d'être étendue aux deux autres départements auvergnats. Cette étude consistera à réaliser une analyse fine du dispositif de psychiatrie et médico-social de chaque territoire de santé. Elle devra conduire à identifier, dans le parcours de soins des patients, des points de blocage et à proposer des points d'améliorations des dispositifs.

Marie-Laure RONGÈRE explique que le SROS fait apparaître un certain nombre d'objectifs dont celui de réduire les inadéquations dans le secteur de la santé mentale. En effet, la question de la prise en charge des pathologies mentales est ressortie sur l'ensemble des départements auvergnats. C'est pour cette raison qu'un interne en médecine travaillera, au sein de l'Agence régionale de santé d'Auvergne, sur les inadéquations en psychiatrie durant les six prochains mois. Une présentation de ce projet sera faite au Directeur Général de l'ARS courant janvier 2013.

➤ **Les travaux reportés**

✓ **Atelier de réflexion sur l'observatoire des situations de fragilité des personnes âgées
24 janvier 2013 – 14h00-16h00**

Responsable de l'atelier : Carsat Auvergne

Animation de l'atelier : Carsat Auvergne

L'atelier sera l'occasion pour la Carsat Auvergne de présenter aux partenaires de la PFoss :

- des cartographies et un indicateur synthétique de fragilité identifiant des territoires potentiellement fragilisés à partir des bases de données de l'organisme (minima sociaux, pensions de réversion, ex-invalides...);
- des cartographies de ses zones d'intervention (maintien à domicile, service social...);
- l'offre de services proposée en matière d'actions de prévention sur les territoires.

Un temps d'échange est ensuite prévu entre les différents partenaires afin d'enrichir l'indicateur composite et d'améliorer l'identification des territoires potentiellement fragiles.

Cet atelier a vraiment pour vocation d'échanger un maximum avec les différents partenaires de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale de sorte que chacun puisse en tirer profit.

Toute personne intéressée par cet atelier au sein de votre institution ou organisme peut également s'inscrire pour assister à ce temps d'échange.

❖ *Les principaux échanges sur le bilan des activités de la PFoss en 2011-2012 sont les suivants :*

Véronique LAGNEAU précise que l'un des enjeux fort pour la PFoss soulevé lors du Copil de 2011 était de respecter les objectifs fixés au travers du programme de travail de l'année 2012 afin d'être plus efficace en matière d'aide aux politiques publiques.

Ce respect du calendrier est positif cette année grâce à la mobilisation de chacun des partenaires de la PFoss.

La mise en place des ateliers de réflexion permet de vérifier la faisabilité d'une étude en amont et de mieux identifier les besoins avant de se lancer dans une étude plus approfondie qui risquerait de s'étaler sur de nombreuses années.

Les travaux réalisés au sein de la PFoss doivent être des valeurs ajoutées en termes d'aide aux politiques de décision.

Lors du comité de pilotage de décembre 2011, les différents partenaires avaient émis le souhait de mieux communiquer sur les travaux réalisés au sein de la PFoss. La forte mobilisation des uns et des autres a permis d'améliorer cette année la communication au sein de la Plate-forme. Cependant, il est nécessaire que nous soyons vigilants pour que cette qualité soit maintenue sur la durée notamment pour la lettre électronique.

En 2013, il est indispensable de vérifier l'impact des travaux publiés au sein de la PFoss. Il sera important de définir collectivement les différentes actions qui pourront être mises en place afin que nos travaux soient utiles.

Des progrès importants sont à réaliser en termes de communication cette année même si chacun des partenaires est de plus en plus attentionné à l'utilité de cette Plate-forme.

Madou BRIFFOND est d'accord sur le principe de développer l'image et l'utilité de la PFoss en mettant en valeur ses travaux. Elle suggère comme axe d'amélioration le fait d'être bien identifié en communication. Tous les documents produits dans le cadre de la PFoss devraient être facilement reconnaissables en ayant par exemple toujours la même couverture et la même 4^{ème} de couverture.

En effet, sur la dernière étude publiée, elle n'a pas reconnu la signature de la Plate-forme au travers de sa présentation. Il s'agissait bien d'une étude PFoss mais le rendu ne permettait pas d'identifier la PFoss correctement.

Programme de travail de la PFoss Auvergne en 2013

Sylvie MAQUINGHEN présente le prototype du tableau de bord social rénové : historique, contenu initial, bilan sur les indicateurs sociaux, partenaires 2012, mises à jour et enrichissement... (*cf. diaporama joint*).

Aurélien CARDOSO précise que les propositions de programme de travail pour l'année 2013 ont été élaborées de manière concertée.

Ainsi, un recensement des besoins d'études et thèmes d'intérêts a été réalisé auprès des partenaires de la PFoss en octobre 2012. Les propositions ont été diffusées à l'ensemble des partenaires en amont de la réunion du comité technique. Le comité technique a examiné l'ensemble des propositions et les a priorisées en réunion le 22 novembre 2012. Le document « Projet de programme de travail 2013 de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne » (*cf. document joint*) a été élaboré en tenant compte des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion du comité technique. Il a ensuite été adressé à l'ensemble des membres du comité technique pour recueillir leurs remarques et corrections, celles-ci ont été intégrées au document final. Ce dernier a ensuite été adressé au comité de pilotage, une semaine avant la réunion du 20 décembre 2012.

Le programme de travail 2013 proposé est détaillé dans le document joint et présenté par Aurélie CARDOSO.

✓ **Les principaux échanges sur les propositions de programme de travail 2013 sont les suivants :**

- **Le Tableau de bord social (TBS)**

Marie-Laure RONGÈRE précise que le tableau de bord social a un grand intérêt pour les partenaires de la Plate-forme. L'Agence régionale de santé attend cet outil avec impatience. Il lui permettra de disposer d'informations pour ses territoires d'action. Cet outil évitera à chacun des partenaires de solliciter de son côté les fournisseurs de données. Il sera un gain d'efficacité et de mutualisation de moyens.

Concernant les données de l'assurance maladie, Marie-Laure RONGÈRE précise qu'avant la RGPP (Révision générale des politiques publiques), l'URCAM avait la possibilité d'exploiter la base de données de l'assurance maladie pour ses propres usages et publications. Or, aujourd'hui, un arrêté ministériel réglemente l'accès à ces données. C'est pour cette raison que l'ARS a suggéré à l'ORS Auvergne de se tourner vers les 4 CPAM auvergnates pour récupérer ces données de l'assurance maladie dans le cadre du Tableau de bord social (indicateur CMUc).

Aurélie BORDAS explique que la convention pour le tableau de bord social est en cours de signature auprès des 4 Caf auvergnates. Sur le principe tous les directeurs ont donné leur accord oral mais la difficulté rencontrée concerne la longueur du circuit pour obtenir toutes les signatures.

Véronique LAGNEAU précise que l'ensemble des partenaires de la Plate-forme doivent se retrouver dans cet outil. Il est indispensable que ce dernier soit utile à tous.

Marie-Christine RIOL souligne que le principal objectif de la Direccte est de connaître l'exposition des salariés aux risques professionnels, par conséquent le zonage qui pourrait être le plus cohérent pour eux serait les bassins d'emploi.

Jean-Philippe BERLEMONT insiste sur le fait que cet outil doit répondre aux attentes des partenaires en leur proposant notamment des échelons géographiques pertinents.

Il doit également être lisible et attractif grâce à une meilleure souplesse d'utilisation prévue dans cette nouvelle version.

Éric RUTAULT souligne également l'utilité de ce genre d'outil. Il sera essentiel de veiller à son utilisation et sa pérennisation. Pour ce faire, il sera indispensable de communiquer sur cet outil dès sa mise en place en insistant sur le fait qu'il sera en accès libre et gratuit sur le site de la PFoss.

Madou BRIFFOND se demande si l'équipe de coordination connaîtra le nombre de visites sur le site pour le tableau de bord social.

Elle s'interroge également sur la mise à jour des données pour les prochaines années car aujourd'hui les observatoires sont de plus en plus nombreux et la récupération des données est de plus en plus compliquée.

Marie-Laure RONGÈRE pense que tous les partenaires de la Plate-forme devront échanger entre eux afin de mesurer l'intérêt de cet outil pour chacun d'entre eux.

Sylvie MAQUINGHEN indique qu'il sera en effet indispensable de mettre en valeur cet outil. Elle souligne également que le nombre de visite sur la page TBS ne reflètera que partiellement l'utilisation faite du TBS, celui-ci pouvant être téléchargé au format Excel une seule fois et être utilisé à de nombreuses reprises.

Véronique LAGNEAU précise qu'il s'agit d'un défi que la PFoss se lance. Il faut que cet outil soit utile à tous. Elle rappelle, comme Monsieur BERLEMONT l'avait fait en introduction, que les fournisseurs de données se sont engagés à respecter les délais pour fournir les bases de données. L'implication de tous est primordiale pour le maintien de ce Tableau de bord social. Chaque partenaire de la Plate-forme doit se sentir collectivement responsable afin de mener à bien ce projet.

Une refonte du site de la PFoss serait peut-être envisageable afin de le rendre plus convivial et d'avoir un onglet consacré uniquement au Tableau de bord social.

Jean-Philippe BERLEMONT rappelle que le fonctionnement de la PFoss est collectif. Ainsi, chaque partenaire est collectivement responsable de sa réussite. Il doit se percevoir comme un ambassadeur de cette PFoss. Cette identité visuelle pourrait se faire par un lien sur chacun des sites des différentes institutions qui composent cette Plate-forme.

- **L'atelier de réflexion : la souffrance psychique chez les personnes en situation de relégation sociale et d'exclusion**

Jean-François DOMAS, Président de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), est à l'initiative de cette proposition d'atelier. Avant d'expliquer ses motivations à l'ensemble des partenaires, il a tenu à faire un rappel sur son association.

La Fnars est une association qui existe depuis plus de 50 ans et dont la déclinaison auvergnate est née en 1997. Elle regroupe des associations qui militent pour l'hébergement et la réinsertion des personnes en situation d'exclusion. En 2010, en Auvergne, plus de 2 500 personnes sont en situation d'exclusion dans les CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

Cette proposition d'atelier fait suite à un constat. Aujourd'hui, l'ensemble des adhérents et des équipes constatent une dégradation de l'état psychique des personnes accueillies dans les CHRS. En effet, ces individus représentent plus de 80 % de la population reçue dans ces structures.

En 1997, une action financée par le GRSP permettait aux usagers des CHRS de bénéficier d'un accompagnement psychologique. Or, depuis l'arrêt de ce dispositif, il y a un an et demi, les acteurs de terrain ont observé une montée en charge des populations en souffrance psychique accueillies dans les CHRS. Cette situation est de plus en plus lourde notamment pour les acteurs de terrain qui se sentent inefficaces pour venir en aide à cette population qui, par conséquent, s'éloigne de plus en plus. Ces personnes, en situation d'exclusion et de relégation sociale, peuvent amener à des problèmes de santé publique ou de sécurité (violence). L'espérance de vie pour les personnes en souffrance psychique est d'ailleurs inférieure à celle de la population générale. Elle est de 59 ans pour les hommes et de 62/63 ans pour les femmes. Aujourd'hui, dans les CHRS, on parle de décès ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

L'objectif de cet atelier serait, dans un premier temps, de cerner cette souffrance psychique et d'évaluer les besoins en Auvergne afin, dans un second temps, de mettre en place une éventuelle étude qui permettrait d'apporter des réponses à cette population ainsi qu'aux professionnels qui interviennent auprès de ces individus.

Avant au sein de ces structures, les bénévoles essayaient de répondre à des problèmes alors qu'aujourd'hui ils essaient de résoudre des problèmes.

Jean-Philippe BERLEMONT souscrit ce portrait qui est dépeint. Les bénévoles qui interviennent sur ces populations rencontrent de grandes difficultés, ils ne sont pas préparés à ce type de situation. Il rejoint également le fait de relier ce travail avec celui de l'ARS qui porte sur l'étude des inadéquations en psychiatrie.

De manière générale, Monsieur BERLEMONT est satisfait de la logique non inflationniste de production des travaux de la PFoss. L'objectif de cette Plate-forme n'étant pas de faire une étude pour faire une étude, mais bien de réaliser des travaux qui soient utiles au plus grand nombre.

- **Conclusions**

Véronique LAGNEAU fait part à l'assemblée de la proposition faite par la Carsat Auvergne, lors de la rencontre bilatérale de la veille, de mettre en place sur le site de la Plate-forme une base documentaire vers les principaux documents publiés par les différents partenaires de la PFoss.

✓ **Au terme de la discussion, il est décidé :**

- de valider les propositions du programme de travail pour l'année 2013 et de réaliser une base documentaire rassemblant les principales publications des partenaires ;
- de poursuivre la démarche d'évaluation des travaux de la PFoss en appréciant l'utilité de chacun d'entre eux ;
- d'approuver l'arrivée de Pôle emploi parmi les partenaires de la PFoss.